

AFFAIRE N°33 - Subventions à divers.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à accorder des subventions aux associations suivantes :

- Union Cycliste de la Montagne..... 2 000 F
- Société de Boxe de Saint-Denis..... 1 500
- Association Culture et Activités Sportives des Orphelins  
Apprentis d'Auteuil de la Réunion..... 1 000

Les crédits peuvent être prélevés sur le Chapitre 945 - Article 657 Subventions à divers du Budget Supplémentaire de 1977.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

De  
 Pour le Préfet et par délégation  
 Le Directeur des Finances  
 et des Collectivités Locales  
 Signé: Pascal PASTOR  
 Pour copie conforme  
 St. Denis, le 31 mai 1977  
 Le Chef de Bureau délégué  
 S LACOSTE